



N° 10/2026

Date : 27/04/2026

## Rappel : RAPPEL : systèmes compressifs multicouches dans l'ulcère veineux

Madame, Monsieur,

Retrouvez ci-dessous les règles en vigueur concernant les modalités de prescription des systèmes compressifs multicouches.

### Les dispositifs concernés

Différents systèmes compressifs multicouches sont inscrits à la LPP (titre 1) :

- URGO K2 (URGO)
- KIT BIFLEX (THUASNE)
- PROFORE (SMITH&N)
- VENOTRAIN ULCERTEC (BAUERFEIND)
- ROSIDAL (LOHMANN)
- COBAN 2 (3M)

Ces systèmes compressifs multicouches comportent au moins deux bandes de compression de types différents qui sont destinées à être superposées.

### Indications remboursables

Les systèmes compressifs multicouches sont remboursés dans **le traitement de l'ulcère d'origine veineuse ou à composante veineuse prédominante** (stade C6 de l'insuffisance veineuse chronique) avec un indice de pression systolique supérieur à 0,8 ou 0,9. <sup>1</sup>

A ce titre, leur prescription s'accompagne d'une prescription de pansements destinés au traitement de l'ulcère.

Ces systèmes compressifs multicouches ne sont pas des bandes de contention ayant pour but de traiter l'insuffisance veineuse.

### Conditions de prescription

**Seuls les médecins sont habilités à prescrire ce type de bande.** Les IDE n'ont pas le droit de prescription sur les systèmes compressifs multicouches.<sup>2</sup>



La prescription doit clairement indiquer la dénomination du système, le nombre de bandes nécessaires, la taille et la largeur le cas échéant, la durée de traitement. Si la prescription ne comporte pas ces éléments, vous devez en informer le prescripteur, sans délai et par tout moyen, et solliciter les précisions permettant la délivrance et la prise en charge du produit ou de la prestation.<sup>3</sup> Vous devez mentionner sur l'ordonnance ces précisions, l'accord du prescripteur ainsi que la date de cet accord, lui envoyer copie de l'ordonnance ainsi modifiée pour validation, par tout moyen permettant d'en justifier la réception.

### **Modalités d'utilisation**

Un système compressif multicouche peut être laissé en place sur la jambe jusqu'à 7 jours maximum. En début de traitement, il doit être renouvelé autant de fois que le niveau d'exsudat le nécessite, ou lorsque la circonférence de la cheville évolue (œdème).

Le bandage multicouche est une technique complexe qui nécessite une formation préalable du personnel soignant. La prise en charge d'un ulcère veineux nécessite une réévaluation médicale régulière.

### **Outils à votre disposition**

Plus d'informations sur : <https://www.ameli.fr/pharmacien/actualites/des-memos-pour-mieux-comprendre-la-liste-des-produits-et-prestations-remboursables-lppr>

Cordialement,  
La Responsable du Département Santé  
Virginie PASQUIER

<sup>1</sup> Le dispositif Coban 2 est également indiqué dans la prise en charge des œdèmes chroniques du stade clinique C3 de la classification Clinique Etiologique Anatomique Physiopathologique (CEAP) et dans la prise en charge du lymphœdème de stade I à III selon l'International Society of Lymphology (ISL) en phase intensive.

<sup>2</sup> En revanche les IDE sont autorisés à prescrire des orthèses élastiques de contention des membres (chaussettes, bas et collants).

<sup>3</sup> Article R 165-42 du code de la sécurité sociale

---

<sup>3</sup> Article R 165-42 du code de la sécurité sociale